

1. Présentation

Le présent Code Sportif est propre à la Ligue de Billard du Centre-Val-de-Loire et ses quatre comités départementaux (CDB28, CSDB37, CDB Berry Sologne et CDB45)

La Ligue de Billard du Centre-Val-de-Loire et les quatre CDB se conforment en sa totalité au Code Sportif de la Fédération Française de Billard en y apportant des précisions et compléments.

Il décrit notamment les règles communes et la gestion des compétitions internes de la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire et de ses comités départementaux.

Le rôle de la Commission Sportive Carambole de la Ligue (CSCL) est défini dans le titre V, Section 2 du Code Sportif Carambole FFB.

Tous les clubs de billard du CDB 28 devront informer leurs compétiteurs de ce présent règlement et par conséquent, s'y conformer.

Tout joueur s'inscrivant dans une compétition organisée par la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire et/ou ses comités départementaux acceptent de fait le présent Code Sportif.

Dans le cas de situations non indiquées dans le présent règlement, la commission sportive statuera sur les décisions à prendre et restera souveraine des décisions qu'elle aura prises.

Seule la commission sportive, en accord avec le bureau du CDB28 est habilitée à modifier ce règlement.

2. Règles communes à toutes les compétitions régionales et départementales

2.1 Fonctionnement

La Ligue de Billard du Centre-Val de Loire et l'ensemble des comités départementaux organisent sur leur territoire plusieurs épreuves individuelles et par équipes.

Ces compétitions sont gérées par leur Commission Sportive, composée de son Président et d'autant de membres que nécessaires à leur bon fonctionnement.

Tout club affilié à la FFB et à la LBCVL se verra dans l'obligation d'accepter les compétitions régionales et/ou départementales qui lui sont attribuées et de fournir les arbitres. En cas de refus, le club sera sanctionné.

Les Finales de France auront toujours la priorité sur les compétitions de la Ligue de Billard du Centre-Val de Loire.

De même, les compétitions Ligue auront la priorité sur les compétitions Comité. Ainsi, la hiérarchie devra être respectée par les organisateurs de compétitions quels qu'ils soient.

Les sites internet de la LBCVL et des comités départementaux sont les seuls organes de communication de référence reconnue par la LBCVL. Les clubs organisateurs et les compétiteurs sont tenus de les consulter régulièrement et avant chaque compétition.

2.2 Direction des jeux

Le club recevant une compétition doit fournir un directeur de jeu. Celui-ci devra notamment

- Vérifier l'identité des compétiteurs
- Vérifier l'état du matériel
- Organiser les tours de jeux
- Désigner des arbitres et organiser le planning d'arbitrage
- S'assurer de la conformité de la tenue des joueurs et des arbitres

o Si un compétiteur ne respecte pas la tenue sportive imposée par la LBCVL selon l'article 2.4, le directeur de Jeu devra informer le joueur et le signaler à la commission de discipline de la LBCVL par mail (commission-discipline@ligue-billard-centre-val-de-loire.fr). Le compétiteur concerné se verra attribuer un carton jaune pour la saison en cours. Au deuxième carton jaune le compétiteur sera exclu de toutes les compétitions de la saison et la commission de discipline sera saisie.

o Si un arbitre ne respecte pas la tenue requise décrite dans l'article 2.4.4, il ne peut pas officier.

- Utiliser la feuille de match E2i (<https://www.telemat.org/FFBI/sif/>)
- Saisir les résultats le jour même sur E2i (<https://www.telemat.org/FFBI/sif/>)
- Toutes les observations doivent figurer sur la feuille de match E2i (incidents, tenue sportive incorrecte, abandon de compétition...) dans la rubrique commentaire disponible lors de la saisie des résultats du match du joueur concerné. De plus, un rapport circonstancié devra être adressé à la commission de discipline de la LBCVL par mail (commission-discipline@ligue-billard-centre-val-de-loire.fr). La commission de discipline ne peut prendre en compte une réclamation si elle n'est pas inscrite sur la feuille de match.

2.3 Forfaits

Déclaration du forfait

- **Dans le délai prévu**, c'est-à-dire **AVANT** la parution de la convocation sur le site Web de l'organe déconcentré concerné
 - Le joueur ou l'équipe doit informer le responsable sportif au plus vite
 - Le forfait doit obligatoirement être également déclaré par mail auprès du responsable sportif
- **Hors du délai prévu**, c'est-à-dire **APRES** la parution de la convocation sur le site Web de l'organe déconcentré concerné
 - Le joueur ou l'équipe doit informer le responsable sportif au plus vite
 - Le forfait doit obligatoirement être également déclaré par mail auprès du responsable sportif
 - Le joueur forfait doit impérativement fournir au Président de la Commission Sportive un document officiel (attestation médicale ou professionnelle, ...) pour justifier son forfait
 - Le forfait pour cause de distance éloignée n'est pas accepté et sera considéré comme forfait non excusé
- **En cas de forfait non excusé :**
 - **Le joueur sera retiré de la compétition concernée pour le reste de la saison.**
 - Une amende de **50€** sera adressée au club du joueur concerné et devra être réglée sous huit jours à réception du courrier électronique de l'organe déconcentré. En cas de non-paiement dans les délais impartis, **tous les joueurs du club seront retirés de toutes les compétitions.**
 - Pour les compétitions par équipes l'amende sera de **100€**. La Commission sportive appliquera le même principe que pour les compétitions individuelles en cas de forfait d'une équipe

2.4 Tenue sportive

2.4.1 Déclaration

La tenue sportive des clubs devra est déclarée sur le recueil administratif de la LBCVL.

Seule la tenue déclarée sera reconnue conforme. Toutes les anciennes tenues de club ne pourront plus être utilisées en compétition

2.4.2 Description

- [Voir Annexe 9.1 code sportif de la LBCVL](#)

2.4.3 Tenue sportive des équipes

- [Voir Annexe 9.1 code sportif de la LBCVL](#)

En cas de non-respect, les sanctions prévues à l'article 2.2 s'appliqueront

2.4.4 Tenue sportive des arbitres

Les arbitres doivent officier en tenue réglementaire

- **Pour les épreuves de niveau « Ligue »**
 - Tenue d'arbitre officielle FFB pour les arbitres fédéraux et de ligue
 - Polo du club minimum pour les arbitres de comité ou de club
- **Pour les épreuves de niveau « National »**
 - Tenue d'arbitre officielle FFB obligatoire

2.5 Arbitrage

2.5.1 Arbitrage vidéo

L'arbitrage vidéo n'est pas autorisé. Il est interdit de consulter des vidéos pour prendre une décision d'arbitrage

Pour les 3 chapitres suivant, se référer au code sportif de la LBCVL

2.6 Consommation d'alcool et stupéfiants

2.7 Conditions d'engagement

2.8 Horaires

1. Organisation des compétitions individuelles

3.1 Présentation

Les compétitions individuelles peuvent comporter 2 phases

- La saison régulière, composée de plusieurs tournois (les tournois de Ranking)
- La phase finale, pouvant comporter d'une à 3 étapes

Dans chaque catégorie, la formule de jeu sera déterminée en fonction du nombre d'inscrits au 1^{er} tournoi

FORMULES DE JEU							
Nombre de joueurs au T1	Saison Régulière			Phase Finale			
	T1	T2	T3	1/4 de Finale	1/2 Finales	FINALE	CHAMPION DE LIGUE
De 2 à 3 inclus	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	1 ^{er} du Ranking
De 4 à 6 inclus	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	1 ^{er} du Ranking
De 7 à 14 inclus	OUI	OUI	OUI	NON	NON	4 Joueurs	Vainqueur de la Finale
De 15 à 30 inclus	OUI	OUI	OUI	NON	2 poules de 4	4 Joueurs	Vainqueur de la Finale
Supérieur à 30	OUI	OUI	OUI	4 poules de 4	2 poules de 4	4 Joueurs	Vainqueur de la Finale

3.2 Engagements

3.2.1 Autorisations d'engagement

Pour pouvoir s'engager, il est impératif

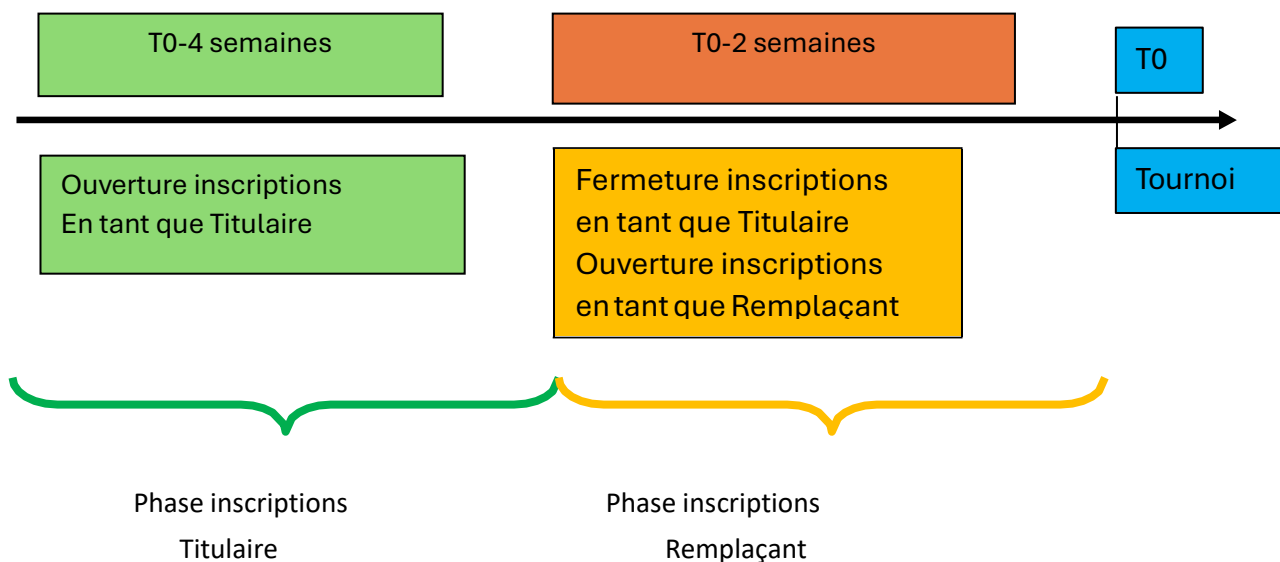
- Que le joueur soit licencié à la Fédération Française de Billard, au jour de l'inscription
- Que le joueur et son club soient à jour de leurs cotisations, amendes, et droits d'inscriptions

3.2.2 Inscriptions des joueurs

Après s'être assuré que le joueur ait rempli toutes les conditions administratives et médicales nécessaires à la pratique du billard en compétition, le directeur sportif de chaque club devra l'engager, auprès du responsable de la Commission Sportive du CDB28 via le formulaire d'engagement présent sur le site web sous contrôle des instances de son club.

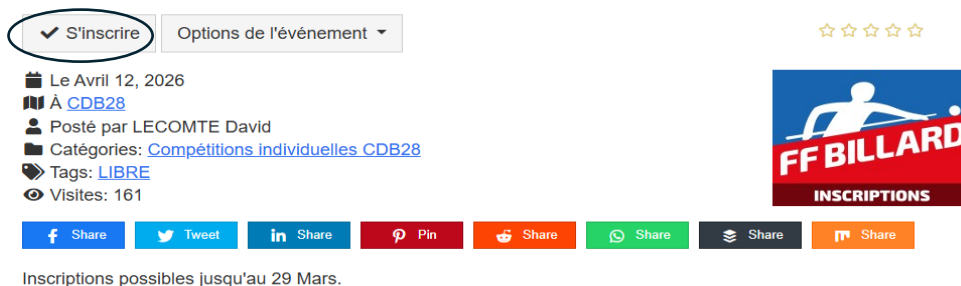
A la fermeture des inscriptions Titulaire, il sera toujours possible aux joueurs de s'inscrire mais en tant que Remplaçant. Les remplaçants ne pourront prendre part au tournoi que si la commission sportive le décide, ceci afin de favoriser les tournois en poule de 4 (et éviter le nombre impair de participants). Les remplaçants pourront être aussi sollicités en cas de forfait de titulaire(s). Le choix des remplaçants se fera selon leur ordre d'inscription.

Le nombre et la taille des poules sont automatiquement déterminés en fonction du nombre d'inscrits se reporter à l'article 3.3 du code sportif LBCVL



3.2.3 Pour chaque tournoi auquel il veut participer, un joueur devra s'engager à l'aide de l'outil qui se trouve sur le site web du CDB28 :

1/4 FINALE LIBRE R3



✓ S'inscrire Options de l'événement

Le Avril 12, 2026
 À CDB28
 Posté par LECOMTE David
 Catégories: [Compétitions individuelles CDB28](#)
 Tags: [LIBRE](#)
 Visites: 161

FF BILLARD INSCRIPTIONS

f Share Tweet in Share Pin Share Share Share

Inscriptions possibles jusqu'au 29 Mars.

Un joueur ne pourra participer au T3 que s'il a participé au T1 ou au T2 (sauf cas exceptionnel que la commission sportive étudiera au cas par cas).

3.3.1 Affectation des joueurs dans les poules

Les joueurs sont répartis dans les poules selon la méthode du serpent. Pour appliquer ce serpent, chaque joueur se voit attribuer un numéro d'ordre

3.3.1.1 Saison régulière

Premier tournoi (T1)

Les numéros d'ordre sont attribués selon la moyenne générale de la dernière saison jouée, **de la plus forte à la plus faible**.

Autres tournois

Les numéros d'ordre sont attribués selon : du plus grand au plus petit,

1. Le nombre de points de ranking
2. La moyenne générale sur tous les tournois déjà joués

Des permutations pourront être effectuées par les responsables de la discipline, afin notamment de limiter les distances kilométriques. Elles concerneront des joueurs ayant un classement proche.

3.3.1.2 Phase finale

Le serpentin sera strictement respecté, il n'y aura pas de permutations de joueurs. En s'inscrivant, le joueur accepte la distance à parcourir.

Premier tour de la phase finale

Les numéros d'ordre sont attribués selon le classement de la saison régulière.

Autres tours de la phase finale

Les numéros d'ordre sont attribués selon le classement du tour précédent

3.3.1.3 Phase finale

Les poules sont localisées dans le club de la tête de série (hors finale attribuée à la Réunion d'encadrement).

3.3.2 Mécanisme des poules et tours de jeu

Décrit dans le code sportif de la ligue (à consulter)

Seul exception pour notre CDB la poule de 7 joueurs ou on évitera 2 poules.

POULE DE 7 JOUEURS				
BILLARD 1	BILLARD 2	BILLARD 3	EXEMPT	TOUR N°
4 Contre 5	2 Contre 7	3 Contre 6	1	1
3 Contre 5	4 Contre 6	1 Contre 7	2	2
4 Contre 7	1 Contre 6	2 Contre 5	3	3
2 Contre 6	1 Contre 5	3 Contre 7	4	4
1 Contre 3	2 Contre 4	PAS DE MATCH	5,6&7	5

4.1 Classement et Attribution des points de Ranking

Après chaque tournoi, un classement général est établi. Les points de ranking sont attribués selon les barèmes suivants :

POULE DE 2	
Classement dans la poule	Points de ranking
1 ^{er}	20
2eme	16

POULE DE 3	
Classement dans la poule	Points de ranking
1 ^{er} avec 2 victoires	20
1 ^{er} avec moins de 2 victoires	18
2eme	16
3eme avec 1 victoire	12
3eme sans victoire	8

POULE DE 4	
Classement dans la poule	Points de ranking
1 ^{er} avec 3 victoires	20
1 ^{er} avec moins de 3 victoires	18
2eme	16
3eme avec 2 victoires	14
3eme avec moins de 2 victoires	12
4eme avec 1 victoire	8
4eme sans victoire	5

POULE DE 5	
Classement dans la poule	Points de ranking
1 ^{er} avec 3 victoires ou plus	20
1 ^{er} avec moins de 3 victoires	18
2eme	16
3eme	12
4eme	8
5eme avec 1 victoire	6
5eme sans victoire	4

POULE DE 6	
Classement dans la poule	Points de ranking
1 ^{er} avec 3 victoires	20
1 ^{er} avec moins de 3 victoires	18
2eme	16
3eme	12
4eme	8
5eme	6
6eme	4

POULE DE 7	
Classement dans la poule	Points de ranking
1 ^{er} avec 3 victoires	20
1 ^{er} avec moins de 3 victoires	18
2eme	16
3eme	12
4eme	8
5eme	6
6eme	4
7eme	2

5 Mode de Jeu et catégorie

CATEGORIES	MOYENNES	DISTANCES PLEINES	REPRISES PLEINES	DISTANCES REDUITES	REPRISES REDUITES
LIBRE					
REGIONALE 1	4 à 6,00	120 P.C	25		
REGIONALE 2	2,30 à 4,00	80 P.C	30		
REGIONALE 3	1,20 à 2,30	60 P.C	35		
REGIONALE 4	0 à 1,20	40 P.C	40		
CADRE					
REGIONALE 42/2	0 à 4,49	80	35		
1 BANDE					
REGIONALE 1	1,10 à 1,79	50	30		
REGIONALE 2	0 à 1,10	30	35		
3 BANDES					
REGIONALE 1	0,250 à 0,399	20	50		
REGIONALE 2	0 à 0,249	15	50		

5.1.1 Tous les tournois T1, T2, T3, ¼ et ½ Finale se jouent en distance pleines et limités en reprise.

5.1.2 Toutes les finales (Libre, Bande, Cadre) se font sans limitation de reprises en distance pleine exception pour le 3 Bandes ou la limitation de reprises sera appliquée, sauf décision contraire de la commission sportive.